DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Apprenti jardinier, Apprentie jardinière – 16° arrondissement

Numéro de référence : V280020000664

Niveau d'étude : niveau 3 (CAP) niveau 4 (BAC)

Domaine d'activité : espaces verts

Durée : à déterminer

Nombre de personnes à recruter : 2

Informations générales

La Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) crée, exploite, gère et valorise les espaces verts parisiens ainsi que les bois de Boulogne et de Vincennes et les 20 cimetières parisiens. Elle gère aussi les arbres de l'espace public. La DEVE traite des questions environnementales liées à la Ville et sensibilise les parisiens/parisiennes au respect de l'environnement. Elle emploie 3 200 agents/agentes.

Au sein de cette direction, le Service d'exploitation des jardins est chargé d'assurer l'exploitation et l'entretien des espaces verts parisiens (hors cimetières, arbres et bois). Ce service est constitué de 11 divisions territoriales et d'un service central.

Cette offre concerne la division du 16e arrondissement mais vous pouvez postuler sur les offres des autres arrondissements si vous le souhaitez.

Information importante :

Votre bulletin n°2 du casier judiciaire ne doit faire mention d'aucune condamnation incompatible avec les missions du poste auquel vous candidatez.

Activités principales

A la ville de Paris, les jardiniers/jardinières assurent les activités suivantes :

- Création, entretien et aménagement de jardins

Plantation et entretien des végétaux :

- Tonte ou fauche de pelouses, taille, arrosage,
- Débroussaillage, travail du sol,
- Entretien de jardinières, murs végétaux
- Entretien espaces végétalisés sur l'espace public

Compétences requises

Diplômes préparés :

Prioritairement

Niveau 4 : Bac Pro ou BP aménagements paysagers ou similaires

Mais également possible :

Niveau 3 : CAPA ou BPA travaux des aménagements paysagers ou similaires ;

Cette offre n'est pas ouverte aux apprentis en BTS.